

**Site Natura 2000 « Lacs d'Espalem et de  
Lorlanges »  
FR 8301082**



***Bilan annuel d'activité  
Année 2013***



**SMAT du Haut-Allier  
42, avenue Victor Hugo  
BP 64**

**43 300 Langeac**

**Tél : 04-71-77-28-30  
Fax : 04-71-77-19-14  
E-mail : [accueil@haut-allier.com](mailto:accueil@haut-allier.com)**



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural:  
l'Europe investit dans les zones rurales



**NATURA 2000**



Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement

AUVERGNE

# Sommaire

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>I. PREAMBULE</b> .....	<b>3</b>
<b>II. ANIMATION DU SITE</b> .....	<b>4</b>
<b>1. GESTION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D’INTERET COMMUNAUTAIRE</b> .....	<b>4</b>
➤ <i>Mesures agro-environnementales territorialisées</i> .....	4
➤ <i>Participation à une journée sur la gestion d’habitats d’espèces : les haies</i> .....	4
<b>2. EVALUATIONS D’INCIDENCES – VEILLE ECOLOGIQUE</b> .....	<b>5</b>
<b>3. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES</b> .....	<b>5</b>
➤ <i>Suivi des pratiques agricoles</i> .....	5
➤ <i>Suivi des habitats naturels</i> .....	5
<b>4. INFORMATION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION</b> .....	<b>6</b>
➤ <i>Mise à jour du site Internet</i> .....	6
➤ <i>Autres actions de communication</i> .....	6
<b>5. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES</b> .....	<b>7</b>
➤ <i>Suivi de démarches en lien avec le site</i> .....	7
<b>6. GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET DE LA GOUVERNANCE DU SITE</b> .....	<b>7</b>
➤ <i>Gestion administrative et financière</i> .....	7
➤ <i>Organisation de la gouvernance</i> .....	8
<b>III. SYNTHESE DE L’ANIMATION 2013 SUR LE SITE “LACS D’ESPALEM ET DE LORLANGES”</b> .....	<b>9</b>
<b>1. BILAN DU TEMPS D’ANIMATION SUR LE SITE</b> .....	<b>9</b>
<b>2. SYNTHESE FINANCIERE</b> .....	<b>10</b>

## I. Préambule

Le site « Lacs d'Espalem et de Lorlanges » a été désigné en 1999 au titre de la directive « Habitats-Faune-Flore » de 1992. Son Document d'objectifs a été élaboré en 2009 et 2010 par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Haut-Allier, et validé en Comité de pilotage le 2 juillet 2010. Le site, d'une surface totale de 67 hectares, est composé de deux secteurs distincts géographiquement. L'un se situe au niveau du Hameau de La Pénide, commune d'Espalem, et l'autre se trouve juste au-dessus du lotissement du village de Lorlanges. La caractéristique du site est la présence de plusieurs lacs dits « de chaux », dépressions ponctuelles circulaires sur les plateaux basaltiques de relative faible profondeur. Ces dépressions humides abritent deux espèces d'amphibiens d'intérêt communautaire, à savoir le Sonneur à Ventre Jaune et le Triton Crêté. Près de 16 hectares d'habitats naturels d'intérêt communautaire sont également présents : prairies maigres de fauche, pelouses sèches, lacs eutrophes naturels et eaux stagnantes oligotrophes à mésotrophes.

Le SMAT du Haut-Allier assure l'animation de ce site depuis 2011, première année d'animation. Ses missions se répartissent ainsi :

- Gestion des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire
- Suivi des évaluations d'incidences et veille écologique
- Suivis scientifiques et techniques
- Information, communication et sensibilisation
- Veille à la cohérence des politiques publiques
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

Le présent rapport d'activités couvre l'animation du site sur la période 01/01/2013 – 31.12.2013.

Cette année, 24 jours d'animateurs ont été consacrés à l'animation du site « Lacs d'Espalem et de Lorlanges ».

## II. Animation du site

### 1. Gestion des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire

Les Mesures agro-environnementales ont été mises en place en 2011 (16 hectares sur Espalem), première année d'animation. La Charte Natura 2000 a également été contractualisée sur environ 14 hectares.

#### ➤ **Mesures agro-environnementales territorialisées**

Deux exploitants ont engagé des Mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) en 2011 sur la commune d'Espalem. L'animateur Natura 2000 du site et la chargée de mission environnement de la Chambre d'agriculture de la Haute-Loire se sont rendus sur les parcelles contractualisées, afin de vérifier l'étendue de fouilles archéologiques préventives ayant été réalisées préalablement à l'extension de la carrière de Blanchon. Ces fouilles ont été effectuées sur des terrains agricoles engagés en MAET, ce qui a des conséquences sur les engagements de l'un des deux exploitants.

Finalement, l'exploitant concerné a retiré la surface concernée par les fouilles de ses engagements MAET en 2013. L'incidence financière de ce retrait est relativement faible.

#### ➤ **Participation à une journée sur la gestion d'habitats d'espèces : les haies**

L'animateur du SMAT du Haut-Allier a pu participer à une journée d'information et de démonstration concernant la gestion des haies et la valorisation du bois bocager, au lycée agricole de Durdat-Larequille (03), près de Montluçon le 9 avril dernier. Cette journée réunissait de nombreux professionnels de l'agriculture et de l'enseignement agricole (Mission haies Auvergne, FDCUMA, Lycées agricoles, exploitants, Chambres d'agriculture, ...). La présentation de l'utilisation des plaquettes de bois issues de la gestion du bocage en litière pour bovins a été faite par le Lycée agricole de Durdat-Larequille, de même que la présentation du compostage du fumier issu de cette litière. Cette journée a également été l'occasion d'une démonstration de broyage de bois bocager et d'outils de taille des haies de haut jet (grappin-coupeur).

Les outils et démarches présentés lors de cette journée peuvent être valorisés dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Lacs d'Espalem et de Lorlanges », dans la mesure où les haies et boisements présents autour des lacs (habitats favorables à la qualité de l'eau et aux deux espèces d'amphibiens d'intérêt communautaire) pourraient faire l'objet d'une gestion et d'un entretien dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

## **2. Evaluations d'incidences – Veille écologique**

Cette année, aucun projet soumis à évaluations d'incidences n'a été porté à la connaissance du SMAT du Haut-Allier. Le SMAT a toutefois participé à l'élaboration de la seconde liste locale de projets soumis à évaluations d'incidences Natura 2000, qui a été validée en fin d'année 2013.

## **3. Suivis scientifiques et techniques**

### **➤ Suivi des pratiques agricoles**

Afin d'évaluer l'efficacité des Mesures agro-environnementales territorialisées engagées sur le site, un travail de suivi des pratiques agricoles a été lancé conjointement à un suivi des habitats naturels.

Le suivi des pratiques agricoles a été réalisé par la Chambre d'agriculture de la Haute-Loire. Au départ, un questionnaire a été élaboré par la Chambre d'agriculture en collaboration avec le SMAT. Ce questionnaire a été soumis aux deux exploitants concernés pour chaque parcelle contractualisée en MAET, lors d'entretiens individuels.

Les données récoltées (pratiques de fertilisation, de pâturage, de fauche, autres...) ont été compilées dans un fichier Excel, de façon à pouvoir les lier à un fichier cartographique.

Ces données ont par la suite été analysées par le bureau d'études en charge du suivi des habitats naturels afin d'évaluer l'efficacité de ces mesures.

Une visite de chaque parcelle contractualisée a été réalisée suite aux enquêtes auprès des exploitants.

### **➤ Suivi des habitats naturels**

Le bureau d'études Latitude UEP a été recruté pour effectuer ce travail technique. La mission consiste en la prospection du site Natura 2000, en la réalisation de relevés phytosociologiques, en la cartographie des habitats naturels, et en l'évaluation de leur état de conservation grâce aux relevés phytosociologiques.

A la suite de cela, les données sur les pratiques agricoles ont été mises en relation avec l'état de conservation pour voir comment évoluaient les parcelles engagées en MAET, le but de celles-ci étant le maintien voire l'amélioration de l'état de conservation des habitats (dans le cas où l'enjeu est l'habitat d'intérêt communautaire).

Le SMAT a fourni les données préalables à la réalisation de l'étude (fonds cartographiques, données antérieures sur les habitats, caractéristiques du site, ...), suivi le déroulement de l'étude (administratif et technique) et validé les différentes phases.

Les principaux résultats sont les suivants :

- Environ 21 hectares d'habitats naturels sont d'intérêt communautaire d'après ce suivi. Les prairies maigres de fauches (code habitat 6510) sont majoritaires (14,5 ha), puis les pelouses sèches (code habitat 6210) sont présentes sur 4,2 ha. Des habitats humides plus rares (codes habitats 3140 et 3150) sont présents dans une moindre mesure.

- Les prairies maigres de fauche sont pour 40% d'entre elles dans un bon état de conservation, alors que 15 % sont dans un mauvais état de conservation. Les prairies engagées en MAET sont dans un état de conservation jugé moyen pour 94 % de leur surface. En revanche, seules des prairies non engagées en MAET sont dans un mauvais état de conservation, ce qui est positif vis-à-vis de l'efficacité des mesures engagées. Le surpâturage et de trop forts amendements seraient à l'origine des dégradations de ces prairies.
- Les pelouses sèches sont pour 80 % de leur surface dans un bon état de conservation. Il est à noter que les surfaces engagées en MAET sont toutes dans un bon état de conservation. En revanche, le mauvais état des 9% de pelouses semble dû à leur abandon et donc à leur colonisation par les ligneux.

Ces résultats sont globalement positifs quant à l'efficacité des mesures agro-environnementales territorialisées engagées sur le site. Il convient de relativiser l'ensemble, car la surface d'habitats agropastoraux d'intérêt communautaire est de 18,5 hectares, dont 5,9 ha (soit environ 1/3) seulement sont engagés en MAET.

Ce type de suivi s'apprécie sur le long terme, d'où l'intérêt de mener une évaluation au terme des années d'engagements en MAET, en l'occurrence en 2016 pour le site « Lacs d'Espalem et de Lorlanges ».

#### **4. Information, communication et sensibilisation**

L'information, et la communication en général sont des clés de réussite de l'appropriation locale de Natura 2000. D'où l'intérêt de consacrer une part non négligeable de l'animation à la communication avec les acteurs locaux et la population locale.

##### **➤ Mise à jour du site Internet**

Le SMAT du Haut-Allier gère un site Internet concernant les sites Natura 2000 qu'il porte. Entre autres, le site des Lacs d'Espalem et de Lorlanges possède sa propre page, qui a été mise à jour cette année. Des documents comme le Docob, ou les comptes-rendus des réunions du Comité de pilotage peuvent être téléchargés sur ce site.

Rappel : adresse du site internet : <http://haut-allier.n2000.fr/natura-2000-dans-le-haut-allier>

##### **➤ Autres actions de communication**

L'animateur du SMAT du Haut-Allier a participé à la relecture de textes destinés à des applications numériques pour Smartphones, téléchargeables grâce à un « QR-code ». Ces textes ont été élaborés par le service Pays d'art et d'histoire du SMAT du Haut-Allier, et concernent plusieurs sites naturels dont certains se situent à l'intérieur d'un site Natura 2000. C'est le cas des Lacs d'Espalem, formations géologiques particulières (lacs « de chaux »), pour lesquels un descriptif concernant la géologie, la faune et la flore a été réalisé. Ces textes concourent à la promotion de la démarche Natura 2000 auprès du grand public en particulier.

## **5. Veille à la cohérence des politiques publiques**

### **➤ Suivi de démarches en lien avec le site**

Le SMAT du Haut-Allier, en tant que structure animatrice du site, a suivi les projets en cours en interne, ainsi que la cohérence globale de l'animation des sites Natura 2000 aux niveaux départemental et régional. Ainsi, l'animateur Natura 2000 a participé aux réunions suivantes :

- Réunions d'équipe au sein de la structure animatrice
- Réunions concernant la gouvernance du SMAT (Commission environnement, Comité syndical)
- Réunion des structures animatrices Natura 2000 en Haute-Loire
- Observatoire des amphibiens piloté par le CPIE du Velay
- Suivi du Plan National d'Actions en faveur du Sonneur à ventre jaune.
- Révision du Schéma départemental des carrières
- Suivi du Schéma Régional de Cohérence Ecologique
- Suivi des projets du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne, qui gère notamment les parcelles communales du lac de Lorange et une parcelle acquise en bordure du Lac Long.

## **6. Gestion administrative, financière et de la gouvernance du site**

### **➤ Gestion administrative et financière**

#### **- Rapport d'activité et bilan financier**

Le SMAT a rédigé un rapport d'activité pour présenter les actions accomplies en 2013. Ce document dresse le bilan annuel de la gestion administrative de la mise en œuvre du programme d'actions sur le site ainsi que le bilan financier détaillé.

#### **- Mise à jour de la base de données SUDOCO**

La mise à jour de la base de données SUDOCO fait désormais partie des missions de la structure animatrice. Une formation a été conduite par la DREAL Auvergne à l'automne 2012. La base de données concernant ce site a été mise à jour, elle se poursuivra en 2014.

#### **- Programme d'action prévisionnel 2014**

A partir du programme d'actions prévisionnel du DOCOB, ainsi que du bilan des actions précédentes, le SMAT a élaboré un programme prévisionnel pour l'année 2014.

#### **- Demande de financements**

La cellule environnement du SMAT a élaboré une demande de financement pour la mise en œuvre des actions prévues dans le DOCOB en 2014, sur la base du programme prévisionnel dressé précédemment. Cette demande a été transmise à la DREAL Auvergne, service instructeur des dossiers de financement Natura 2000.

## - **Gestion administrative du prestataire de service**

Le SMAT ne possédant pas les compétences techniques pour réaliser en interne les expertises nécessaires aux suivis scientifiques et techniques prévus en 2013, il a fait appel à des structures extérieures. Le SMAT étant une collectivité publique, il est soumis à la règle des marchés publics pour le recruter. Les procédures suivantes ont été conduites par le SMAT du Haut-Allier :

- Réalisation des cahiers des charges technique et administratif ;
- Procédures d'appels d'offres ;
- Commission d'appel d'offres ;
- Sélection du prestataire ;
- Fourniture des documents préalables à l'étude ;
- Suivi de la prestation en cours de réalisation ;
- Relecture et validation des documents du rendu.

## ➤ **Organisation de la gouvernance**

Le Comité de pilotage (CoPil) est la structure chargée de garantir la mise en œuvre du Document d'objectifs du site. Il désigne la structure porteuse du site et élit le Président au sein du collège des collectivités locales et de leurs groupements.

La structure animatrice doit régulièrement informer le CoPil de l'état d'avancement des actions indiquées dans le Document d'objectifs, et préparer l'animation des années suivantes.

Ainsi, le Comité de pilotage du site "Lacs d'Espalem et de Lorlanges" a été réuni le 19 juin 2013, dans la mairie de Lorlanges. 10 personnes ont participé à la réunion, qui a été l'occasion de présenter les résultats de l'étude hydrogéomorphologique des lacs. La présentation a été faite par M. Verdier du bureau d'études CPGF-Horizon, qui avait conduit cette étude.

Suite à cette réunion, le collège des collectivités territoriales et de leurs groupements s'est réuni pour procéder à l'élection de la structure porteuse et du Président du comité de pilotage. En effet, la convention de transfert entre l'Etat et le SMAT du Haut-Allier arrivait à échéance en juillet 2013.

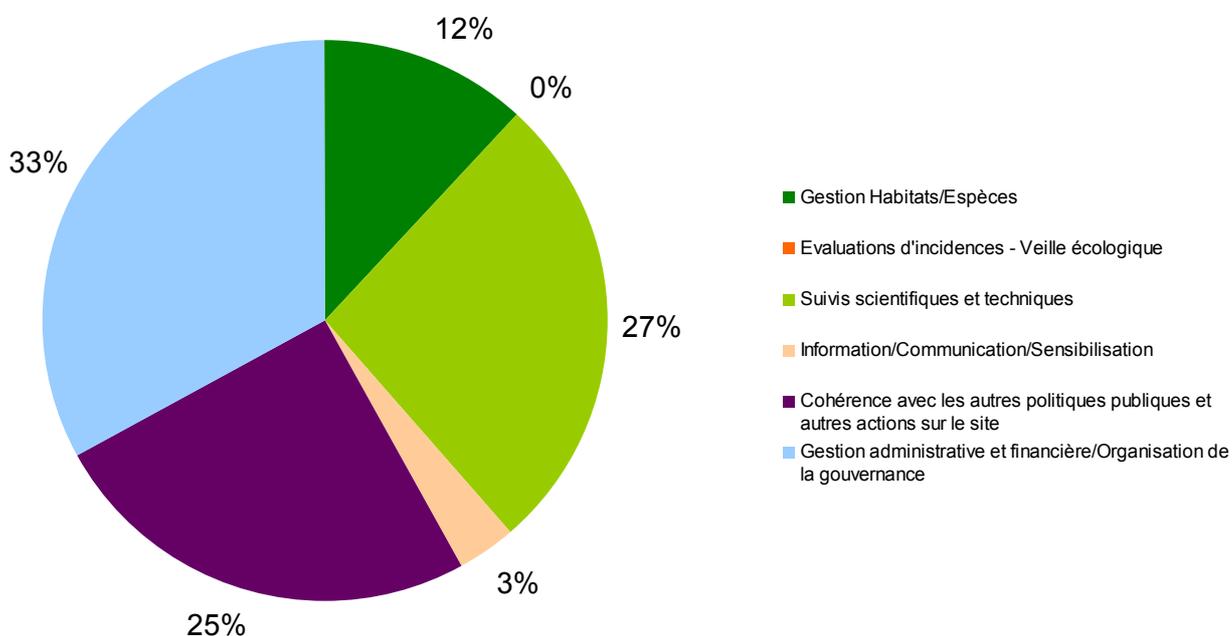
M. Didier SOULIER, maire de Lorlanges, a été réélu Président du comité de pilotage, et le SMAT du Haut-Allier a été réélu structure porteuse du site Natura 2000.

### III. Synthèse de l'animation 2013 sur le site "Lacs d'Espalem et de Lorlanges"

#### 1. Bilan du temps d'animation sur le site

Le graphique suivant illustre la part du temps d'animation consacré à chaque partie de l'animation globale, selon le classement précédent :

**Répartition du temps d'animation sur le site  
"Lacs d'Espalem et de Lorlanges"  
Année 2013**



La part du temps consacré à la gestion administrative du site est légèrement supérieure à l'an dernier, ce qui est logique au vu des procédures de marchés public conduites cette année.

Concernant les suivis scientifiques et techniques, la part a également augmenté en 2013, ce qui est à mettre en relation avec la réalisation des deux suivis (pratiques agricoles et habitats naturels).

Le nombre de réunions et le temps consacré à la révision du schéma départemental des carrières peut expliquer l'augmentation de la part consacrée à la cohérence avec les autres politiques publiques.

## 2. Synthèse financière

Le tableau suivant résume les dépenses et les recettes engagées pour l'année 2013 sur le site "Lacs d'Espalem et de Lorlanges" :

Nature de la dépense	Prestataire	Coût TTC	Financement Etat demandé	Financement FEADER demandé
Animation du Docob	SMAT du Haut-Allier	6 288,36 €	Demande de paiement en cours	Demande de paiement en cours
Suivi de la mise en œuvre des MAET	Chambre d'agriculture de la Haute-Loire	1 148,16 €		
Suivi de l'état de conservation des habitats naturels	Latitude UEP	5 980,00 €		
Frais d'annonces et insertions	BOAMP	43,06 €		
<b>TOTAL</b>		<b>13 459,58 €</b>	<b>7721,51 €</b>	<b>5738,07 €</b>

A Langeac, le 26 Février 2014

Le Président du SMAT du Haut-Allier

Guy Vissac

